

RETRAITE



Le CDG vous propose de réaliser, à votre demande, les prestations suivantes :

- Etude du devis de validation de services adressé par la CNRACL à l'agent,
- Constitution intégrale du dossier de validation de services à la demande de la collectivité,
- Constitution intégrale du dossier retraite, retraite pour invalidité ou pension de réversion,
- Constitution intégrale du dossier de demande d'avis préalable à la CNRACL,
- Corrections des anomalies liées aux déclarations de fins d'année,
- Constitution intégrale du dossier de qualification du Compte Individuel Retraite,
- Constitution intégrale du dossier de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC.

En confiant l'étude ou la constitution d'un de ces dossiers au CDG vous bénéficierez ainsi de l'expertise de nos référentes retraite.

Nos prestations

Type de dossier	Mission	Tarif
Dossier de validation de service	Etude du devis adressé par la CNRACL	56 € /dossier
Dossier de validation de service	Constitution intégrale du dossier	150 € /dossier
Dossier de liquidation de retraite	Constitution intégrale du dossier retraite, retraite pour invalidité ou pension de réversion	150 € /dossier
Demande d'avis préalable à la CNRACL	Constitution intégrale du dossier jusqu'à la réception de l'avis de la CNRACL	150 € /dossier
Corrections des anomalies (<i>collectivités n'ayant pas conventionné avec le CDG pour la prestation paie</i>)	Moins de 10 agents De 11 à 49 agents Plus de 50 agents	150€/prestation 350€/prestation 500€/prestation
Dossier de qualification de compte individuel retraite	Constitution intégrale à la demande de la collectivité	150 € /dossier
Dossier de rétablissement au régime général et à l'IRCANTEC	Constitution intégrale du dossier	150 € /dossier

Vos contacts

Contact	Fonctions	Coordonnées
Anne-Marie JOUBAUD	Responsable du service Gestion des carrières	amjoubaud@cdg56.fr 02 97 68 16 11
Dominique LE MEYEC	Référente retraite	dlemeyec@cdg56.fr 02 97 68 36 26
Annie ETRILLARD	Référente retraite	aetrillard@cdg56.fr 02 97 68 16 06